

Direction des Affaires juridiques
et des Assemblées

54, rue René Goscinny
85000 La Roche-sur-Yon
tél. : 02 51 05 57 79

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 20 JUILLET 2017

COMPTE RENDU

1 ACQUISITION D'UNE EMPRISE FONCIERE AUPRES DES CONSORTS MATHEVET EN VUE DE L'IMPLANTATION D'UNE UNITE DE PRODUCTION « LA BOULANGERE » A LA CHAIZE-LE-VICOMTE

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

Dans le cadre de son développement économique, La Roche-sur-Yon Agglomération mène une politique active en faveur de l'implantation de nouvelles entreprises génératrices d'emplois, d'innovation, etc. C'est dans ce cadre que l'Agglomération et la commune de La Chaize-le-Vicomte souhaitent accueillir le groupe La Boulangère and Co dans la continuité de la ZAE La Folie. Pour ce faire, l'Agglomération doit procéder à des acquisitions foncières dont la parcelle cadastrée section ZS numéro 26, d'une contenance de 129 369 m² dont 84 530,70m² classés en zone 1AUe (vocation économique) et 44 838,30m² classés en zone Ap (vocation agricole) au PLU de la commune.

Il est donc proposé au Bureau d'approuver l'acquisition de cette parcelle au prix 2 134 588,50€HT.

Des indemnités d'éviction des exploitants agricoles seront également prises en charge par l'Agglomération et feront l'objet d'une délibération ultérieure ainsi que les frais de notaire et de géomètre.

QUESTION ADOPTÉE PAR

20 voix POUR

1 ABSTENTION(S) : Madame Bernadette Barré-Idier

2 CESSION A "LA BOULANGERE AND CO" D'UNE EMPRISE FONCIERE EN VUE DE LA REALISATION D'UNE UNITE DE PRODUCTION A LA CHAIZE-LE-VICOMTE

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

Dans le cadre de son développement économique, La Roche-sur-Yon Agglomération mène une politique active en faveur de l'implantation de nouvelles entreprises génératrices d'emplois, d'innovation, etc. C'est dans ce cadre que l'Agglomération et la commune de La Chaize-le-Vicomte souhaitent accueillir le groupe La Boulangère and Co dans la continuité de la ZAE La Folie.

Pour ce faire, le Bureau communautaire est appelé à approuver la cession d'une emprise foncière à prélever sur la parcelle cadastrée section ZS numéro 26 pour une contenance d'environ 7 hectares au prix de 7€HT/m².

QUESTION ADOPTÉE PAR

20 voix POUR

1 ABSTENTION(S) : Madame Bernadette Barré-Idier

3 ZONE ACTI-NORD LA ROCHE-SUR-YON - RUE PHILIPPE LEBON : AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

Il est proposé aux membres du Bureau Communautaire d'attribuer le marché comme suit :

- Titulaire : CHARIER TP

- Montant : 232 964,74 €HT pour un délai d'exécution de 10 semaines à compter de fin septembre 2017 (hors période de préparation).

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CCI ET ORYON POUR L'ORGANISATION DE LA SEMAINE "INNOVATION WEEK"

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

Une convention de partenariat définissant les modalités d'organisation de la semaine "innovation week" entre La Roche-sur-Yon Agglomération, la CCI de Vendée et ORYON est proposée à la signature. Elle précise les rôles et obligations de chacune des parties signataires, et les conditions techniques et financières de réalisation de la manifestation.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ